

FICHE PRATIQUE

Compléter le DUA

Handicap

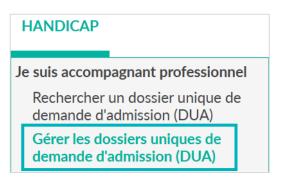
Le **Dossier Unique d'Admission (DUA)** est composé de 3 volets : les informations administratives, le parcours personnel et le volet autonomie et vie quotidienne.

En tant qu'accompagnant professionnel, vous avez la possibilité de compléter le DUA.

Cette fiche a pour but de présenter les différentes étapes pour compléter le DUA.

1 Accéder au DUA de l'usager

Depuis le menu « HANDICAP », cliquer sur « Gérer les dossiers uniques de demande d'admission (DUA) »



Une fois sur le tableau de bord, vous pouvez filtrer par **établissement** (si vous êtes habilité.e sur plusieurs établissements), par **unité** et par **MDPH de référence** pour retrouver le dossier souhaité, puis cliquer sur le petit crayon qui apparaît sur la droite de la ligne afin d'accéder au dossier et le compléter :





Si le DUA est déjà complet, l'icône suivante apparaît sur le tableau de bord :



Si le DUA est en cours de rédaction, ce sera l'icône suivante qui sera visible :







2 Compléter les volets du DUA

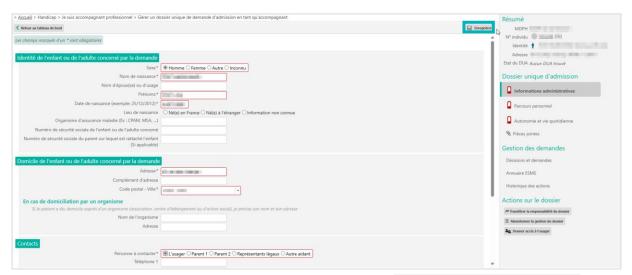
Les 3 volets sont visibles sur la droite du dossier.



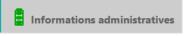
2.1 Informations administratives

Le volet **« Informations administratives »** est déjà prérempli avec les données saisies par la MDPH/MDA sur la décision d'orientation.

Vous pouvez modifier/compléter les champs, puis cliquer sur « Enregistrer ».



Une fois le volet complet et enregistré, la pile passe au vert :

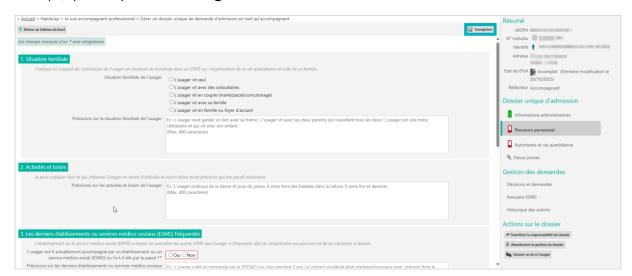






2.2 Le volet parcours personnel

Complétez les champs (pour les précisions à apporter, un exemple apparaît dans chacun des champs), puis cliquez sur **« Enregistrer »**.

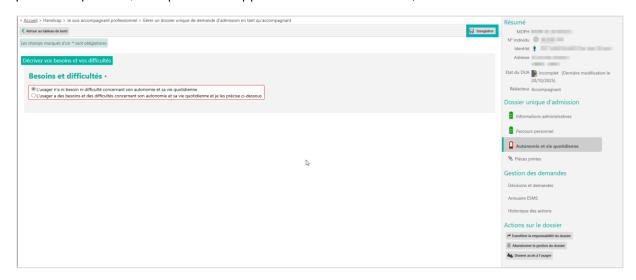


Une fois le volet complet et enregistré, la pile passe au vert :



2.3 Le volet autonomie et vie quotidienne

Complétez les champs, puis cliquez sur **« Enregistrer »** (en fonction de la réponse apportée à la première question, des questions supplémentaires s'afficheront).



Une fois le volet complet et enregistré, la pile passe au vert :





Tous les onglets doivent être au vert pour envoyer les demandes aux ESMS.

